



Niamey i g e r

Afrique

2015

FRATERNITE NOTRE DAME NIGER - RAPPORT ANNUEL POUR 2015 -

Depuis 2011, la Fraternité Notre Dame est membre de la CONIDE, Coalition Nigérienne des ONGs Nigériennes des Droits des Enfants. Depuis 2011, la Fraternité Notre Dame siège au Bureau Exécutif National de La CONIDE en tant que Secrétaire Général à la Communication. Il faut ajouter que la Fraternité Notre Dame travaille avec d'autres ONG telles que : SOS Village d'enfants, Niger EPAD (*Ecole, Parrainages, Action et Développement*).

Membre fondateur de la CONIDE, Fraternité Notre Dame est considérée par les partenaires internationaux et nationaux comme un partenaire engagé dans la défense des droits de l'homme et plus particulièrement dans la défense et la promotion des droits des enfants au Niger.

En tant que membre de la CONIDE, la Fraternité Notre Dame a participé à diverses activités au cours de l'année 2015.

Et cette tendresse et cette protection toute spéciale de cette tendre Mère Immaculée nous en avons été les bénéficiaires et les témoins lors des tragiques événements qui se sont déroulés **à Niamey le 17 janvier 2015**, lorsque les églises, écoles, maisons religieuses et institutions chrétiennes : catholiques, évangéliques ont été incendiées et détruites par des éléments incontrôlables. Au total 40 églises ont été détruites.

A la mission nous avons été avertis et pris les mesures de sécurité mais que faire devant des centaines de personnes si ce n'est implorer la protection divine et prier

A mesure que les nouvelles tombaient, l'angoisse augmentait et la prière de tous montait de plus en plus suppliante quand soudain une rumeur s'est amplifiée devant la mission avec des coups de gourdin et de pierre pour faire tomber le portail, ce fut un appel incessant et suppliant que nous avons adressé à Notre Dame lui demandant de garder sa famille et sa mission.

Et alors que tout semblait perdu, plus rien, aucun bruit. Ada qui gardait la mission avec les voisins nous a expliqué que tout d'un coup les assaillants ont reculé et qu'ils sont partis sans un bruit comme des moutons.

Miracle de la protection puissante de notre tendre Mère qui veille sur ses enfants avec tant d'amour. Mais nombreux sont les témoignages de solidarité que nous avons reçus de nos frères musulmans qui sont venus nous demander pardon pour ces actes commis.

Du 25 au 26 février 2015 : la Fraternité Notre Dame a participé à un atelier organisé par la Conide et l'ONG Save the Children en vue d'obtenir le financement de projets en faveur des droits de l'Enfant par Save the Children. Ce financement s'étalera sur une durée de cinq ans et couvrira des activités intervenant dans la promotion et la défense des droits de l'Enfant au Niger.

Du 05 au 06 Mars 2015 : La Fraternité Notre Dame a participé à la réunion du Comité Local. Le Comité Local regroupe des représentants de l'Unicef, de la justice des mineurs, de la brigade des mineurs, des travailleurs sociaux auprès des tribunaux, de services pénitentiaires, des ONG intervenant dans la protection de l'enfant. Le comité est présidé par un juge des mineurs. Cette réunion avait pour but de réactiver ce comité et de mettre en place de nouvelles pistes de travail pour une meilleure efficacité. Le Comité intervient dans

la gestion des cas d'enfants signalés, en situation de vulnérabilité afin de trouver une solution qui soit en accord avec la situation et le vécu de l'enfant.



Le 20 mars 2015 : l'Ecole de

la Fraternité Notre Dame a été choisie comme lieu d'activités organisées pour la journée mondiale de la santé bucco-dentaire. A l'occasion de cette journée, les dentistes sont passés dans les classes pour dire aux enfants l'importance du brossage des dents et comment bien brosser ses dents. Les enfants ont été récompensés avec du dentifrice et des brosses à dents. Cela a vraiment intéressé les enfants.

Du 23 avril au 12 juin 2015 : la Fraternité Notre Dame a participé aux réunions de préparation de la Journée de l'Enfant Africain 2015 dont le thème retenu était :

« *Vingt-cinq ans après l'adoption de la Charte Africaine des Droits et du Bien Etre de l'Enfant, accélérons nos efforts pour éliminer le mariage des enfants en Afrique* ». A cette réunion ont participé la Direction de la Promotion des Droits de l'Enfant, L'Unicef et les ONG intervenant dans la protection de l'enfant.

Le 28 avril 2015 : La Fraternité Notre Dame a participé à la première réunion de création du réseau IRI ZANKAI (*Nous les Enfants*). Ce réseau regroupe plus particulièrement les centres d'accueil et orphelinats dont les buts et les besoins sont spécifiques. Au cours de cette réunion, la Fraternité Notre Dame a été élue au poste de vice-présidente du réseau IRI ZANKAI.



Au cours des semaines plusieurs réunions ont eu lieu pour mettre en place les statuts, le règlement intérieur et le manuel de procédures administratives. Fraternité Notre Dame a une grande expérience sur le terrain et peut ainsi témoigner de son travail et donner son avis sur des mesures qui sont prises pour venir en aide aux enfants.

Le 16 juin 2015 : La Fraternité Notre Dame et les enfants de l'orphelinat ont participé à la cérémonie officielle de la Journée de l'Enfant Africain. Au cours de la cérémonie les enfants de l'orphelinat ont interprété un sketch sur les conséquences néfastes du mariage des en-

fants. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de la Ministre de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, de la Représentante de l'Unicef, de partenaires et de nombreux enfants. Nos enfants de l'orphelinat ont été félicités pour leur participation ainsi que les Religieux de la Fraternité Notre Dame.

Le 30 octobre 2015 : Dans le cadre de la Conide, la Fraternité Notre Dame a participé à une réunion organisée par l'Unicef et le ministère en charge de la protection de l'enfant. Cette réunion avait pour but de recueillir les avis des différents participants sur la création de centres d'enfants dans les quartiers péri urbains de Niamey. Ces centres seraient des lieux

où les enfants bénéficieraient d'activités ludiques et éducatives avec un encadrement.

Le 06 novembre 2015 : La Fraternité Notre Dame, a participé à une réunion au siège de l'Unicef pour mettre en place un projet relatif aux centres d'enfants. A noter que les expériences de la Fraternité Notre Dame ont été enregistrées par la consultante de l'Unicef en vue de la mise en place de ces centres.

En fondant, il y a une vingtaine d'années, une mission à Niamey, au Niger, un des pays les plus pauvres du monde,

Monseigneur Jean Marie, Fondateur et Supérieur Général de la Fraternité Notre Dame, a montré combien lui tiennent à cœur la lutte contre la pauvreté, la promotion de la dignité humaine, la tolérance à l'égard d'autrui quel que soit son âge, son sexe, sa religion, sa race, éléments indispensables au développement des pays les moins avancés.

Ainsi dans un pays où de nombreux défis socio-économiques sont à relever les religieux et religieuses de la Fraternité Notre Dame se veulent à l'image de leur Père Fondateur et Supérieur Général au service de tous par des actions humanitaire et de développement.

Les Religieux de la Fraternité Notre Dame ne reçoivent aucun salaire et donnent tout leur temps et leurs efforts au service des plus pauvres et des familles. La Fraternité Notre Dame vient en aide à tous ceux qui souffrent dans leur cœur ou dans leur corps sans distinction de race, classe, sexe, ou de religion.

Les principaux domaines d'intervention de la Fraternité sont essentiellement :

- La protection des enfants en situation de vulnérabilité.
- La promotion d'une éducation de qualité pour tous.

- La promotion d'une santé de qualité pour tous.

A ces trois secteurs s'ajoutent aussi des actions d'appui au service des familles très démunies et des migrants et des personnes handicapées.

1- La protection de l'enfant en situation de vulnérabilité



Ouvert en 1997, l'orphelinat Saint Damien, accueille des enfants en situation de vulnérabilité familiale et/ ou sociale. Les enfants sont accueillis en interne et sont pris en charge intégrale-

ment par la Fraternité Notre Dame.

Actuellement, 48 enfants, âgés de 3 mois à 18 ans, soit 21 filles et 27 garçons qui vivent ainsi à l'orphelinat Saint Damien. Le placement judiciaire de ces enfants se fait à la suite d'un accueil d'urgence en raison de la situation de l'enfant.

En effet la majorité des enfants accueillis sont des nouveaux nés ou des nourrissons :

- orphelins de mère dès la naissance, le taux de mortalité maternelle au Niger rappelons-le est l'un des plus élevés au monde. Malheureusement les conditions économiques ou certains préjugés et traditions socio culturels prévalant encore, rendent quasiment impossible le maintien de l'enfant au sein de sa famille.

- D'enfants nés de mères malades mentales représentant un risque pour la survie de l'enfant. Il faut savoir que bon nombre de femmes malades mentales vivent dans la rue n'ayant aucune attache familiale. Il faut aussi savoir que ces enfants sont aussi victimes de préjugés ancestraux qui font que bien souvent les familles refusent de les garder en leur sein.

- D'enfants nés de mère mineure et sans moyens d'assurer la protection de l'enfant. La Fraternité Notre Dame s'engage aussi dans ces cas à suivre la mère mineure ceci dans le cadre de garder le lien familial entre la mère et l'enfant.

- De nouveaux nés abandonnés dès la naissance dans la rue. Ces enfants sont référés à l'orphelinat Saint Damien par les hôpitaux, la justice des mineurs ou par la brigade des mineurs.

Ce fut le cas en janvier 2015, d'un nourrisson, âgé d'environ 4 mois, abandonné dans un marché de Niamey et amené à l'orphelinat par la police des mineurs pour sa prise en charge.

- D'enfants victimes de maltraitance et de négligence familiale. En 2015 un enfant de quinze mois victime de mauvais traitements par ses parents a été placé à l'orphelinat par la brigade des mineurs. Un enfant de six ans a été référé

à l'orphelinat suite à la négligence de ses parents qui l'envoyaient mendier dans la rue.

A côté de cette prise en charge interne, la Fraternité Notre Dame assure une prise en charge externe en faveur d'enfants orphelins, restés au sein de leur famille.

Ces enfants orphelins issus de familles très démunies bénéficient d'un appui nutritionnel en lait maternisé, en compléments alimentaires, en vivres.



Certains enfants en âge scolaire sont pris en charge au sein du complexe scolaire Myriam de Nazareth.

Au total 225 enfants orphelins externes pris en charge bénéficient d'une aide médicale gratuite.

Dans le cadre de la protection de l'enfant la Fraternité Notre Dame travaille en étroite collaboration avec la Direction de la Protection de l'Enfant, le service de la justice des mineurs et la brigade des mineurs.

C'est ainsi qu'en 2015 3 enfants ont été l'objet d'une mise à disposition par la brigade des mineurs, un d'entre eux victime de violences basées sur le genre a pu bénéficier d'une réunification familiale.

2- La promotion de l'éducation pour tous

Monseigneur Jean Marie œuvre inlassablement afin que chaque personne puisse vivre dans la dignité et l'accès à l'éducation constitue aussi un moyen de rendre sa dignité à tout être humain. C'est dans ce cadre qu'en 2002, Monseigneur Jean Marie a fondé l'école Myriam de Nazareth qui au fil des ans est devenue le complexe scolaire privé Myriam de Nazareth avec :

- en 2003 l'ouverture d'un jardin d'enfants ;
- 2009 l'ouverture du collège ;
- 2013 l'ouverture du lycée ;
- En 2015 une annexe a été ouverte pour accueillir le jardin d'enfants.

Le nombre total d'élèves scolarisés au Complexe Scolaire Privé Myriam de Nazareth est de 913 élèves toutes sections confondues. Il est à noter que certains enfants orphelins sont scolarisés au complexe scolaire Myriam de Nazareth, ce qui représente beaucoup pour les familles qui bien souvent n'ont pas les moyens d'envoyer ces enfants même dans les écoles publiques. Pour éviter toute discrimination certains enfants affectés par un handicap sont scolarisés dans le Complexe Scolaire Myriam de Nazareth.



Il s'agit d'enfants déficients auditifs, d'enfants souffrant d'un handicap psychomoteur, d'un enfant souffrant de nanisme. L'un des buts du Complexe Scolaire Privé Myriam de Nazareth est avant tout de donner une éducation de qualité et adaptée à chacun. L'un des challenges du Niger est aujourd'hui la qualité de la formation des maîtres et de la qualité de l'enseignement.

3- Santé de qualité pour tous :

Pour soulager les malades abandonnés faute de moyen mais aussi pour répondre à une aspiration profonde de la population : avoir accès à des soins médicaux de qualité être respecté du personnel médical et paramédical quelque soit sa condition sociale.

Monseigneur Jean Marie a voulu ouvrir un dispensaire pour soulager les maux physiques de ceux qui sont rejetés à cause de leur condition sociale. C'est ainsi qu'en 2001, la clinique de la Fraternité Notre Dame a ouvert ses portes, et en 2014 s'est agrandie avec l'ouverture d'une maternité.

Elle est située dans un quartier périphérique de Niamey où vit une population nombreuse, souvent de condition très modeste n'ayant pas souvent les moyens d'accéder à une médecine de qualité.

La clinique offre des services de médecine générale mais aussi de spécialité telles que la gynécologie et la pédiatrie, l'audiométrie, d'échographie, d'analyses médicales, de soins infirmiers, de petite chirurgie, d'accouchement, de vaccination, de mise en observation et d'hospitalisation.

La clinique Fraternité Notre Dame assure les tests d'audiométrie pour les élèves de l'école des sourds de Niamey, et grâce à l'appui d'un partenaire, équipe les enfants avec des appareils auditifs analogiques ou électroniques en fonction du degré de surdité dépis-té.



Cet appareil est donné sans contrepartie et représente beaucoup pour ces enfants et leur famille pour qui l'achat d'un tel appareil est impossible. Les enfants ainsi équipés ont pu suivre des cours d'orthophonie et sont en mesure de s'exprimer.

En 2015, 35 enfants ont bénéficié d'un don d'appareil auditif. Bon nombre de personnes démunies, handicapées, lépreuses n'ayant aucun moyen sont soignées gratuitement.

Il est à noter que l'ouverture d'une maternité représente une bouffée d'oxygène pour les femmes du quartier qui n'ont plus à se déplacer dans d'autres quartiers

pour être suivie, ainsi peuvent-elles régulièrement venir en consultation prénatale et accoucher en sécurité encadré par un personnel à leur écoute. Ceci vise aussi à participer à la lutte contre la mortalité maternelle et infantile.

En 2015 environ 45% des malades ont été soignés gratuitement.

Voici le récapitulatif des soins administrés en 2015

- Nombre de patients : plus de 7541.

- Consultation du nourrisson sain : près de 4500.

- Consultations prénatales : près de 1300.

- Echographies : près de 2650.

- Mise en observation : près de 9100.

4- Autres activités humanitaires

Pour suivre l'exemple de Monseigneur Jean Marie, très engagé au service des plus pauvres, les religieux et religieuses de la Fraternité Notre Dame apportent un appui alimentaire, vestimentaire, médical à près de 150 familles très démunies.

Il s'agit :

Des lépreux regroupés dans un village situé à 15 kilomètres de Niamey
De mères chef de famille abandonnées par leur mari et qui doivent subvenir aux besoins de leurs enfants :

la Fraternité Notre Dame leur apporte un appui vestimentaire, alimentaire, médical.

Beaucoup d'entre elles n'ayant jamais été scolarisées et n'ayant jamais travaillé se retrouvent sans moyens et à la rue avec leurs enfants. Malheureusement ces cas sont de plus en plus fréquents. En accord avec des partenaires la Fraternité Notre Dame essaie de leur trouver un logis et une activité génératrice de revenus.

De personnes migrantes référées pour une prise en charge médicale et alimentaire par les paroisses et églises. Abandonnées à leur sort par des passeurs, ces personnes se retrouvent sans aucun moyen de survie, réduites à mendier. Souffrant de divers maux elles sont prises en charge au plan médical par la Fraternité Notre Dame qui leur apporte aussi un appui supplémentaire.

Certaines détenues de la prison civile de Niamey bénéficient aussi d'appui médical lorsque le besoin est là.

Un appui en médicaments, vêtements et livres scolaires a été fait au profit des habitants du village de Banibangou à 250 kilomètres de Niamey et de Makalondi à 150 kilomètres de Niamey.

Des fauteuils roulants, des béquilles, des déambulateurs ont été donnés à près de 70 handicapés locomoteurs parmi eux des enfants.

Toutes ces activités ont pu être menées grâce à l'exemple et à l'action de Monseigneur Jean Marie, ardent défenseur des plus pauvres.

